

JEAN-PIERRE BEMBA : LA JUSTICE, UNE NECESSITE THERAPEUTIQUE

Parcours d'Exil, association française pour le soin médico - psychologique des victimes de torture, interpelle la Cour Pénale Internationale (CPI) et les ministères de la justice français et belge suite à l'arrestation de Jean-Pierre Bemba à Bruxelles.

Le mandat lancé le 23 mai par la CPI contre Jean-Pierre Bemba est un mandat pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, dont des viols et actes de tortures, commis en Centrafrique en 2002 et 2003. Les démarches entamées par Parcours d'Exil auprès des instances judiciaires ont pour objectif que justice soit rendue non seulement aux patients de l'association, mais aussi à tous ceux qui n'ont jamais osé, ou pu, raconter les sévices qu'ils ont subis. Le Dr Duterte, Médecin Directeur et fondateur de Parcours d'Exil a proposé son témoignage à la CPI.

La République Démocratique du Congo (RDC) est le second pays d'origine des patients du centre de soins de Parcours d'Exil. Beaucoup d'entre eux sont d'anciens enfants soldats ou des mineurs isolés étrangers. Les ressortissants de RDC reçus au centre de soins souffrent de traumatismes sévères et profonds, qui se manifestent notamment par de l'irritabilité, des troubles du sommeil (insomnies, cauchemars) ainsi que des troubles de la mémoire et de la concentration. De par sa pratique auprès de plus de 2000 patients, au cours de plus de 15 000 consultations au centre de soins, le Dr Duterte a malheureusement eu l'occasion de constater les séquelles des actes réalisés entre autres par le MLC (Mouvement de Libération du Congo) de Jean-Pierre Bemba qui a largement utilisé des enfants comme soldats.

« Certains n'avaient pas 10 ans ! » affirme le Dr. Duterte.

Pour ces patients, l'espoir de justice est un élément thérapeutique important. Il ne peut y avoir réparation, sans même parler de nature financière, sans le sentiment d'un minimum de justice de reconnaissance des traumatismes.

A propos de Parcours d'Exil

Parcours d'Exil, association créée en 2001, reconnue de bienfaisance, gère un centre de soins, à Paris, où en 2007 près de 900 personnes, hommes, femmes ou enfants, victimes de torture et d'atteintes graves aux Droits Humains ont reçu gratuitement des soins médicaux et psychologiques. Le Dr Duterte a résumé son expérience de thérapeute dans Terres Inhumaines, publié aux éditions JC Lattès en 2007.

On estime que 10 000 nouvelles victimes de torture arrivent en France chaque année. Les structures de soins existantes en France ont pris en soins 1 500 d'entre eux en 2007.

Contact Presse

Association PARCOURS D'EXIL

Sandrine Scardigli - Chargée de Communication

Ligne directe : 01 45 33 33 75 / Fax : 01 45 33 53 61 / Email : communication@parcours.asso.fr